



Amicale Laïque Montoise

Compte rendu de l' AG du 14 février 2020

Le 14 février 2020 à 18h30, les membres de l'association Amicale Laïque Montoise se sont réunis en ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, salle du PETIT BONHEUR à MONT de MARSAN.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Roland BEGUE, Président de séance assisté de la Secrétaire de séance Anne-Lise LARRUE et des membres du CA.

Etaient recensés : 55 présents dont 51 votants et 35 pouvoirs sur un total de 363 adhésions soit environ 18% des membres. Etaient présents Madame Davidson représentant M. Charles DAYOT, maire de MONT DE MARSAN, Madame Laure BRIDON en remplacement de Mme TAPIO-DANGLA Présidente de la Ligue de l'Enseignement des Landes, Xavier Burke du Club-Micro St Pierre, Régis PESSEL-COTTENAZ, Directeur du Crédit Mutuel et Jean-François BRIDON représentant Jean-Michel PENNEL Président de Cinéphilandes, excusé. Etaient également excusés, Pierre JUNCA, mandataire du CA pour la MAIF.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Rapport moral,
- Rapport d'activités,
- Rapport financier de l'exercice 2019,
- Question sur les rapports présentés et vote,
- Projets et perspectives pour 2020,
- Approbation du compte de résultats et du bilan,
- Quitus de gestion,
- Budget prévisionnel - vote,
- Cotisation 2020-2021 et vote,
- Election du Conseil d'Administration
Renouvellement du tiers sortant - Candidatures spontanées, Vote,
- Questions diverses.

Il a été précisé que l'ensemble des documents a été mis à la disposition des adhérents au siège de l'association.

En application des statuts, demande est faite à l'Assemblée de se prononcer sur le mode de scrutin. Elle se prononce à l'unanimité pour le vote à main levée.

Lecture des différents rapports mis aux voix :

- * **Rapport moral**: Roland BEGUE (Président) : **approuvé à l'unanimité,**
- * **Rapport d'activités** : Anne-Lise LARRUE (Secrétaire Générale) : **approuvé à l'unanimité,**
- * **Rapport financier** : Anne MOUBECHÉ (Trésorière) : **approuvé à l'unanimité,**
- * **Compte de résultat et du bilan** : **approuvés à l'unanimité,**
- * **Quitus de gestion** : l'Assemblée donne quitus aux membres du Conseil pour sa gestion au titre de 2019, **à l'unanimité,**
- * **Budget prévisionnel** : Anne MOUBECHÉ (Trésorière) : **approuvé à l'unanimité,**
- * **La cotisation** d'un montant de 45 € restera inchangée, **approuvé à l'unanimité.**

Election du Conseil d'Administration : L'assemblée se prononce à l'unanimité pour le vote à main levée

Il est demandé à l'Assemblée de valider la cooptation en cours de mandat de : **Aline HERBAUT. voté à l'unanimité.**

Le tiers sortant : **Roland BEGUE, Anne MOUBECHÉ et Denise DULAC**
Denise DULAC ne se représente pas.

Nouveaux mandats de membres du Conseil d'Administration :

L'Assemblée élit à l'unanimité :

Marie-Christine BOIRAC, Olivier GONDRAN, Valérie LAFARGUE, Anne-Marie LAFITTE et Françoise POLAERT.

Ainsi donc le **nouveau Conseil d'Administration est composé des 13 membres** suivants : Roland BEGUE, Marie-Christine BOIRAC, Sandrine GALAUD, Olivier GONDRAN, Aline HERBAUT, Valérie LAFARGUE, Anne-Marie LAFITTE, Anne-Lise LARRUE, Anne MOUBECHÉ, Henri POLAERT, Françoise POLAERT, Marie-Christine SARA, Yves VEYSSEYRE.

Orientation et projets pour 2019 :

Le Conseil d'Administration a engagé en octobre 2019 un **Dispositif Local d'Accompagnement** mené par un professionnel extérieur reconnu. Nous mettons actuellement en œuvre l'application de ses préconisations. Il nous a fait prendre conscience que les marges de manœuvre se réduisent sur le plan financier, nous invitant à un plus grand réalisme sur nos possibilités. Il nous a invités à une meilleure définition des tâches, à une organisation des délégations permettant de maintenir un équilibre entre vie personnelle et vie associative, et enfin à favoriser l'initiative ...

Nos projets pour 2020 :

Les spectacles : le **Théâtre adultes** avec 3 œuvres au programme dont « L'Atelier » de Jean-Louis Grumberg, le **Théâtre jeunes** avec son spectacle au mois de juin, **la chorale de l'Amicale Laïque Montoise - Canta Laïca**, avec la participation entre autres au Printemps de Bougue, un concert à St Médard, un concert avec une chorale Basque, des stages ...

Les arts : l'exposition annuelle de peinture et calligraphie, le solfège ...

Les partenaires : 35 films choisis en commun avec **Cinéphilandes**, accès gratuit pour 2 personnes sur présentation d'une carte de membre à l'ALM à jour, l'informatique avec **le Club-Micro** de St Pierre

Le développement personnel avec 11 ateliers de langues vivantes, la conférence mensuelle sur l'Étymologie et l'atelier d'Écriture

Le développement corporel : yoga, gym douce et danse en ligne,

Les nouveautés : un atelier de communication, un atelier de sophrologie, une approche artistique combinée à l'apprentissage du français

L'atelier d'apprentissage de la langue française va exercer son activité dans le cadre d'une nouvelle organisation avec le concours de nos partenaires. Cet atelier est en cours de construction et devra très prochainement, être opérationnel.

Il est aussi fait appel à bonne volonté ponctuelle (trésorerie, secrétariat) une compétence en informatique (ayant quelques disponibilités) et deux personnes passionnées de cinéma pour participer à la sélection de 7 films suivis d'un débat seraient les bienvenus.

La dynamique de l'ALM sera amplifiée si chacun d'entre nous prend conscience des besoins.

Questions diverses :

* première intervention : félicitation à Roland BEGUE, Président, pour la clarté de son rapport.

* deuxième intervention sous forme de commentaire : « la salariée, de la section PVA licenciée a fait un excellent travail vis-à-vis du public concerné. »

* troisième intervention de la part d'un animateur PVA pour exprimer l'inquiétude quant à l'organisation future et principalement l'évaluation des primo-arrivants.

- Réponse, L'ALM travaille actuellement avec les PEP40 et en relation avec les partenaires qui donnent des cours de français sur le secteur afin de trouver une synergie et permettre un fonctionnement qui puisse satisfaire le plus grand nombre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h30

Le Président invite l'ensemble des participants à prendre un rafraîchissement

A Mont de Marsan le 25 février 2020

Le Président
Roland BEGUE

La Secrétaire de séance
Anne-Lise LARRUE